



Mise à jour concernant la faillite de Chrysler

Le 5^r mai 2009

Vous trouverez ci-dessous les renseignements que nous avons obtenus de Chrysler en ce qui a trait à la faillite annoncée plus tôt cette semaine.

Engagement de Chrysler

Voici les intentions de Chrysler :

- Continuer d'honorer les réclamations au titre de la garantie.
- Continuer de fournir des pièces aux concessionnaires pour que les véhicules puissent être réparés sans délai.
- Payer les fournisseurs et garder le corps des concessionnaires en fonction pour qu'ils puissent continuer de desservir leurs précieux clients.
- Honorer tous les programmes incitatifs en place (y compris le traitement VIP, les rabais progressifs et les primes de fidélité, etc.), lesquels seront payés comme d'habitude.
- Faire figure d'une nouvelle entreprise dynamique affichant moins de dettes, un meilleur bilan et une gamme de produits plus complète et étant soutenue par une institution financière reconnue.

La principale différence pendant cette période sera que la plupart des activités de fabrication seront temporairement paralysées à partir du lundi 4 mai 2009. Les calendriers de production normaux reprendront lorsque la transaction sera terminée, soit dans environ 30 à 60 jours.

Gamme de produits

- Pour l'instant, Chrysler ne prévoit pas liquider aucun de ses modèles actuels.
- De plus, aucune information disponible ne stipule qu'on aurait abandonné la production de quelque modèle que ce soit.

Impact sur les commandes de véhicules de parc

- Les véhicules qui ont été produits et facturés le 30 avril 2009 et avant cette date seront livrés aux concessionnaires.
- Toutes les autres commandes, y compris les unités fabriquées mais non livrées, seront retenues par Chrysler jusqu'à ce que la transaction soit complétée.
- Si Chrysler n'est pas en mesure de fabriquer les modèles 2009 présentement en commande, il est possible qu'elle vous permette de commander des modèles 2010 au prix des modèles 2009.
- Si vous ne pouvez pas attendre la fabrication des véhicules 2009 actuellement en commande, Chrysler peut vous aider à trouver des véhicules produits pour des concessionnaires qui ont dû fermer leurs portes.
- Chrysler Canada et Chrysler Mexique ne se sont pas placés sous la loi de la protection contre la faillite, mais toutes les usines en Amérique du Nord seront fermées pendant la réorganisation de Chrysler États-Unis.

Votre équipe de compte PHH vous transmettra les dernières nouvelles dès qu'elles seront disponibles.